



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010139

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/12/2024 15H57 C:000032 I:29540
V/REF : 978436
V/Email reçu le Mardi 31/12/2024 a 15H57

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 2454
IMMEUBLE : LA MORANDIERE-02454
LES BALCON DU REVERMONT
7 A 23
01240 CERTINES

Feillens, le 09 Janvier 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 23 LES BALCONS DU REVERMONT - CERTINES - CLE AGENCE BOURG - LOGT 9001
RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT BONDE DE VIDAGE ET SIPHON DE BAIN
REFECTION JOINT SILICONE BAIGNOIRE/DOUCHE
DETARTRAGE CUVETTE WC
PL00001 - PL00030 - PL00033 - PL00055

Donneur d'ordre : M. D. LAURENT

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 6 JANVIER 2025 A 16H15
REMPLACEMENT BONDE DE VIDAGE ET SIPHON DE BAIN
REFECTION JOINT SILICONE BAIGNOIRE
DETARTRAGE CUVETTE WC

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 07/01/25 a 16H21 M. D. LAURENT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010139

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37	46,37
1,00	PL00030-Rempl.vidage/siphon SDB automati	1	51,52	51,52
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	1	51,52	51,52
1,00	PL00055-Détartrage Cuvette WC	1	20,61	20,61
TOTAL H.T.				170,02
T.V.A. a 10,00%				17,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>187,02</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 978436 du 31/12/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif ☒ Individuel ☐
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☐
Fournitures seules ☐
Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

23 Les Balcons du Revermont
01240 CERTINES

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4
01-EE-2224-TRA-61563100
Marché : M - 230717001-1

02454-00001-00009-00001 H / Type 3 / RDC Etage : RDC

Délai

Date limite exécution : 15/01/2025

Observations

**MUT LOUP DU 19.12.2024
CLES A L'AGENCE DE BOURG**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,02	46,02	4,60	50,62
PL00030 Remplacement bonde de vidage et siphon de bain Automatique avec trop plein	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24
PL00033 Réfection d'un joint silicone baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,13	51,13	5,11	56,24
PL00055 Détartrage Cuvette WC	1,00	20,45	20,45	2,05	22,50
Total H.T.					168,73
Total TVA					16,87
Total TTC					185,60

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LAURENT DOMINIQUE le 31/12/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5

1/3

31/12/2024 à 15:51



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEM CODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

CEDEX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **23 Les Balcons du Revermont 01240 CERTINES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)
NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit
☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **31/12/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 978436